

CONTOURNEMENT OUEST DE NÎMES

NOUVELLE LIAISON ROUTIÈRE
ENTRE LA ROUTE D'ALÈS ET L'A9

OBJECTIF 4

4 De nouvelles pratiques pour des déplacements plus harmonieux

L'enjeu principal du PDU reste d'offrir des solutions de mobilités plus harmonieuses pour notre environnement. Cela passe par des actions en faveur d'une nouvelle écomobilité touristique, mais également par le développement d'une mobilité innovante et connectée pour tous, facilitée par les évolutions technologiques. Cela peut passer aussi par un changement des usages et des habitudes par rapport à la voiture : pourquoi ne pas privilégier un usage collectif de celle-ci tel que le covoiturage ou l'autopartage ? De même, quelles solutions énergétiques, faut-il encourager sur le territoire, y compris en matière de transport de marchandises ?



Un environnement exceptionnel à préserver

Valoriser l'attractivité du territoire en favorisant l'écomobilité touristique

La vocation touristique de notre territoire n'est plus à démontrer. Ainsi, il devient urgent d'apporter des solutions afin de désaturer le cœur d'agglomération de la pression automobile en haute saison. Et ce d'autant plus que cette pression tend à s'étirer désormais tout au long de l'année... Un véritable bouquet de services de mobilités aux visiteurs, doit leur permettre d'abandonner provisoirement leurs voitures, au profit d'autres solutions plus économiques ou attrayantes : vélos en libre service, transports en commun, navettes maritimes... Un dispositif d'information intermodal conséquent et des politiques tarifaires adaptées sont à mettre en œuvre. Par ailleurs, la dimension croisiériste de Sète est aussi à prendre en compte dans la gestion des flux de visiteurs en cœur d'agglomération.

Aménagements du PDU en faveur de nouvelles mobilités



Déployer des plans de mobilité connectée pour les entreprises et les habitants

Sète agglomération méditerranéenne s'est résolument engagée vers le développement de la smart city. Ce projet repose sur une gestion des données en temps réel, pour guider et orienter demain les utilisateurs de la ville centre. L'importance du croisement et de l'exploitation rapides des données (open et big data) offre de nouvelles opportunités : emplacements, trajets, disponibilités, réservations, guide d'accès... quel que soit le mode de déplacement.

De nouvelles mobilités connectées sur la technologie des véhicules mais aussi sur celle des infrastructures vont se déployer. Le développement d'applications digitales intermodales, recensant toutes les offres (bus, trains, vélo, covoiturage, parking...) pourra être porté à l'échelle régionale.

De plus, les établissements publics et privés de plus de 100 salariés ont désormais obligation de mettre en place des plans de déplacements pour leurs salariés. Sète agglomération méditerranéenne pourra les accompagner dans cette démarche.

Le télétravail, le co-working, la gestion des horaires permettent de réduire certains déplacements. Cela signifie moins de frais, de stress et de temps perdu dans les transports, moins de pression sur le stationnement, moins de consommation de carburant et d'espace... au service d'une mobilité maîtrisée.

Soutenir l'autopartage et le covoiturage

Lorsque l'on parle d'un nouvel usage de la voiture, le covoiturage et l'autopartage, permettent d'amener une solution collective à un mode de déplacement encore trop souvent individuel (moins de 1,3 personne en moyenne dans une voiture). Or les jeunes sont des plus en plus disposés à pratiquer le covoiturage ou l'autopartage. Il s'agit donc de proposer un plan complet sur ces nouveaux usages de la voiture : parkings de covoiturage, places réservées dans les parkings relais...

Dans cet esprit, depuis 2018, Sète agglomération méditerranéenne a adhéré au Rézo Pouce, véritable système d'autostop national sécurisé.



Rézo Pouce, système d'autostop sécurisé

Encourager la transition vers de nouvelles énergies

La transition énergétique doit permettre de répondre aux objectifs fixés par le gouvernement de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de polluants de l'air, avec en particulier la fin des voitures à essence et diesel d'ici à 2040.

Il s'agit donc d'encourager une mobilité sobre, avec des véhicules plus respectueux de l'environnement.

Dans cette optique, un plan d'implantation de bornes de recharge électrique (IRVE) est à consolider. De même les parcs publics doivent progressivement être équipés en véhicules sobres, électriques par exemple, leur stationnement devant être aussi facilité sur le territoire.

Cela s'accompagne aussi par le développement de filières énergétiques alternatives pour les véhicules (électriques, GNV/bioGNV, hydrogène...). Compte-tenu de l'évolution des technologies dans ce domaine, il est important de mettre en œuvre une veille technologique sur ces carburations alternatives, afin d'optimiser les investissements futurs. Dernier point, un protocole de « Zones à Faibles Emissions » en cas de dépassements de seuils de pollution sera défini.



Un plan d'implantation de bornes de recharge électrique (IRVE)

Maîtriser le transport des marchandises et les livraisons

Pour préserver l'attractivité de nos villes, il est indispensable de soutenir les activités commerciales, économiques et artisanales. Cela nécessite des conditions d'approvisionnement satisfaisantes pour les entreprises et commerces. Une démarche partenariale est à initier avec toutes les parties concernées par la chaîne logistique : entreprises, commerçants, transporteurs, chambre de commerces et d'artisanat, gestionnaires de l'espace public, collectivités... Il s'agit également de muter la flotte de poids lourds vers des solutions plus écologiques, au service du développement économique.

Sète agglomération méditerranéenne

4, avenue d'Aigues
BP 600
34110 Frontignan
Tél. : 04 67 46 47 48
Fax : 04 67 46 47 47

